



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Septembre 2024

"QUAND UN PAYS AFRICAIN PRÊTE MAINFORTE A L'OTAN"

Dans l'une de ses dernières chroniques, Saïd Bouamama sociologue, militant internationaliste, évoque l'envoi d'un contingent de mille soldats kenyans en Haïti pour y « rétablir l'ordre ». Ce « bon élève » des institutions internationales capitalistes, a été promu par le président des USA « au rang d'allié majeur, non-membre de l'OTAN ».

Pour le chroniqueur : "Ajouter de la guerre à la guerre, pas de doute, l'OTAN a trouvé son nouvel agent zélé en Afrique de l'Est."

Le zèle à obéir du Président W. Ruto, est intervenu après encaissement d'un nouveau prêt de la Banque Mondiale et du FMI pour un total de 4.4 milliards de dollars sur la période 2021-2025. Mais cette « générosité » a un coût : elle est accompagnée de conditions à savoir, la hausse des recettes budgétaire de l'Etat, la privatisation d'entreprises d'Etat et la baisse des dépenses publiques. D'où un projet de budget mis à l'heure de l'austérité qui a occasionné les manifestations et la répression violente dont la Lettre de l'AFASPA de juin faisait écho avec une trentaine de morts et des dizaines de blessés.

L'ampleur de la mobilisation populaire a contraint le président kenyan à retirer son projet de budget prévoyant de nouvelles taxes pour un montant de 1,8 milliard de dollars, six mois plus tôt il avait privatisé 35 entreprises publiques.

Hasard de l'histoire, le jour même où coulait le sang à Nairobi, un premier contingent de 400 soldats Kenyans débarquait à Haïti.



La police kenyane à Nairobi brutalise un manifestant en mars 2023

©AP /Brian Ingang

Dans les faits, il s'agit tout simplement de mettre illégalement sous tutelle Haïti. Par l'envoi de ses troupes, le gouvernement Kenyan répond à la demande du chef de l'Etat Haïtien Ariel Henry qui, rappelons-le, est venu au pouvoir sans élection – à la suite de l'assassinat de Jovenel Moïse en juillet 2021 – et est rejeté par la majeure partie de la population et par des dizaines de partis, syndicats et associations.

Réagissant à cette mission Kenyane à Haïti un collectif d'associations haïtiennes a envoyé une lettre ouverte aux chefs d'Etat africains leur demandant d'intervenir pour « convaincre le Kenya sur la nécessité de ne pas se laisser entraîner dans la logique meurtrière des puissances impérialistes ». De même l'association états-unienne Alliance Noire pour la paix, a dénoncé cette intervention kenyanne comme « un impérialisme occidental sous un masque noir ».

La crise Kenyane est un analyseur des stratégies occidentales en Afrique visant à maintenir une dépendance néocoloniale par le biais de l'endettement et à constituer des Etats supplétifs pour maintenir l'ordre là où cela s'avère nécessaire pour ses intérêts.

Visite-éclair et promotionnelle en Haïti

Le 21 septembre William Ruto a passé trois heures entre l'aéroport et la base kényane de Clercine, située à proximité. Il a distribué des cadeaux et chanté avec les forces kényanes, sans doute pour renforcer le moral des troupes. Il n'a pas craint d'affirmer que la sécurité du pays s'était considérablement améliorée grâce à ses forces de police. Affirmation contredite par un expert en sécurité des Nations unies qui, quelques jours auparavant, avait averti que la violence dans le pays s'aggravait à mesure que les gangs étendaient leur contrôle sur la nation caribéenne. W. Ruto a aussi affirmé que les forces kenyanes avaient renforcé les infrastructures de sécurité et permis aux Haïtiens déplacés de rentrer chez eux après avoir fui la violence... ce n'est pas l'avis de nombreux Haïtiens qui affirment que la violence est tout aussi grave, voire pire, qu'elle ne l'était lorsque la police a été déployée en juin. Les 100 jours de présence kényane ont été symboliques, les résultats concrets se font encore attendre car la

réponse à la situation d'Haïti ne réside pas dans l'intervention sécuritaire soutenue par les USA, la France et le Canada mais dans une politique répondant aux besoins économiques, sociaux et culturels de la population haïtienne. Au-delà de félicitations officielles, certains partenaires internationaux, tels que les Nations Unies, continuent d'encourager une réponse globale pour aider Haïti à reconstruire ses institutions et à

renforcer ses capacités locales en matière économique et humanitaire.

La double soumission du Kenya, économique aux injonctions des institutions mondiales et politique à celle de l'OTAN, illustre son absence de souveraineté, 61 ans après son accession à l'indépendance.

CLIMAT

Le changement climatique aggrave le fardeau de la collecte d'eau pour les femmes

L'étude publiée en juin dernier, dans la revue *Nature Climate Change*, indique que le temps de collecte de l'eau pour les femmes des foyers qui n'y ont pas accès, pourrait augmenter de 30 % à l'échelle mondiale, en raison du réchauffement climatique d'ici 2050.

Ce temps pourrait augmenter jusqu'à 100 % selon les régions du monde, notamment en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est, dans le contexte d'un scénario à fortes émissions de gaz à effet de serre.



Femmes et enfants allant chercher de l'eau dans un petit réservoir au Ghana.
© Sanjini de Silva via

Les chercheurs de l'Institut de Potsdam pour la recherche sur les incidences du climat qui ont mené l'étude disent que la pénurie de la ressource en eau, exacerbée par le changement climatique, va alourdir la tâche de la collecte d'eau d'ici aux 25 prochaines années. Cette augmentation du temps de collecte de l'eau est corrélée à la hausse de la température et à la diminution des précipitations.

Les chercheurs ont analysé l'effet des conditions climatiques sur les temps de collecte déclarés par les habitantes de 347 régions

infranationales réparties sur quatre continents, de 1990 à 2019. (...) Flamay Ahiafor, Expert en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), estime que le changement climatique influe non seulement sur la disponibilité en eau, mais pourrait aussi impacter sa qualité. Les résultats de l'étude indiquent des disparités importantes selon les régions. Certaines pourraient enregistrer une réduction des temps de collectes d'eau contrairement aux autres. « *Les impacts combinés de la température et des précipitations montrent une augmentation des temps de collecte de l'eau dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Indonésie, où de fortes augmentations des précipitations apportent des bénéfices plus importants que les effets négatifs locaux de la température. En moyenne mondiale, les effets de la température l'emportent largement sur les effets variés des précipitations* ».

Répercussions sur la santé, l'éducation et le développement

L'augmentation du temps de collecte de l'eau influe sur le développement socio-économique. « *Les responsabilités domestiques liées à l'eau influent fortement sur le bien-être des femmes. La charge physique comporte un risque de blessure, il existe également des preuves d'une détresse psychologique potentielle* », mentionnent les auteurs.

Outre la collecte, les femmes sont généralement responsables du stockage, de l'utilisation et de l'élimination de l'eau, ce qui leur prend beaucoup de temps au cours

de la journée. « *L'étude n'aborde pas un pays spécifique, mais les résultats corroborent avec les réalités au Togo, comme dans plusieurs pays en Afrique et dans d'autres pays du monde. Malheureusement, cette hausse de temps de collecte de l'eau impacte les revenus des femmes* », indique Ahiafor.

La corvée s'allonge, sa pénibilité augmente

La hausse des pluies n'est pas non plus une bonne nouvelle pour les femmes. Selon Ahiafor « *La hausse des précipitations pourrait aussi entraîner la dégradation des infrastructures d'eau et engendrer des trajets plus longs. La hausse des pluies constitue aussi un risque de pollution accru des eaux de surface et parfois même, des nappes peu profondes* ».

Dimiline Dorouwa, chercheuse au Centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CeVIDA-DOUNEDON) de l'université de Lomé, ajoute que la hausse du temps de collecte d'eau a des répercussions sur l'éducation des jeunes filles, surtout en milieu rural. « *Les filles sont obligées d'abandonner les classes à cause de la durée du trajet qu'elles effectuent parfois quotidiennement à la recherche de l'eau. Avec le cumul de fatigue, elles en viennent à interrompre définitivement leur scolarité. Des études, que nous avons effectuées au nord du Togo, il y a deux ans, confirment cette corrélation* ».

La pénurie d'eau amplifie les effets négatifs sur le bien-être et l'emploi des femmes, elle les rend plus vulnérables. « *Elles passent beaucoup de temps à chercher de*

l'eau et en ont moins à consacrer à des activités pour leur bien-être, l'emploi ou l'éducation des enfants ». Ainsi, la raréfaction de l'eau, dans un contexte de changement climatique peut augmenter les inégalités sociales et économiques.



Barry Aliman, 24 ans, habite le village de Sorobouly près de Boromo au Burkina Faso. © Ollivier Girard/CIFOR

Selon Robert Carr, « quand on y réfléchit à l'échelle de la société, on

s'aperçoit qu'il s'agit en fait d'un sous-ensemble important de la société, qui est laissé pour compte, parce qu'il y a ce groupe d'enfants, de femmes et même parfois d'hommes, qui passe une grande partie de leur journée à aller chercher de l'eau, contrairement à d'autres parties de la société, qui n'ont pas ce fardeau. Dans cette situation, le fossé de l'inégalité ne peut que se creuser »

L'urgence d'agir

L'étude confirme, s'il en était besoin, la nécessité de mener des actions urgentes. Selon Robert Carr, il faudrait que les gouvernants et acteurs de développement œuvrent

pour l'accès à l'eau potable pour toute la population. Veiller à ce que chaque foyer des communautés rurales ait accès à l'eau courante, doit être une priorité.

Il faut mener des actions pour atténuer les risques climatiques en amont. « C'est urgent d'agir au vu de la problématique et des résultats de cette étude. Il est nécessaire de s'adapter aux risques climatiques en construisant des infrastructures d'eau plus résistantes et capter l'eau des nappes un peu plus profondes », estime Ahiafor.

D'après un article de Charles Kolou sur le site MONGABAY

KANAKY NOUVELLE-CALEDONIE

Halte à la répression coloniale !

Autodétermination pour le peuple kanak !

Derrière un mur de silence médiatique en France, la répression se poursuit à 17 800 km de Paris en Kanaky Nouvelle Calédonie.

Après avoir retardé puis confisqué la tenue d'un référendum dans un climat apaisé, le pouvoir colonial français s'acharne à museler un peuple qu'il oppresse depuis 170 ans. (voir La Lettre de l'AFASPA précédente) Au forces de police entrées en action violente contre les manifestants, des milices dites « loyalistes » agissent comme à Alger au temps des sinistres ratonades.

Va-t-on qualifier « d'évènement » la guerre coloniale qui cache son nom ?

Ces exécutions sommaires, ne vous rappellent-elles pas le Viet Nam et l'Algérie ?

Depuis le mois de mai dernier ce sont 3 500 policiers qui ont débarqué de métropole avec 90 blindés Centaure (14 tonnes) de dernière génération. Ils sont donc 6000 policiers et gendarmes pour le maintien de l'ordre colonial. Les deux derniers jeunes, victimes du GIGN le 19 septembre, avaient 29 et 30 ans. Le 10 juillet cette « unité d'élite » en avait abattu un autre. Au total ce sont 13 morts que le dégel électoral aura causés, dont 2 gendarmes. Plusieurs Kanaks ont été tués par des balles du GIGN. Un beau bilan Monsieur Macron !

LE PEUPLE DE FRANCE NE PEUT LAISSER FAIRE CES CRIMES D'UN AUTRE TEMPS.

LE TEMPS DES COLONIES C'EST FINI !

24 septembre 2024 « Anniversaire de la prise de possession » pour les partisans de la colonisation / « Jour de deuil » pour les Kanaks.

Réunis durant trois jours sur l'île de Maré, le Conseil national des chefs a proclamé la souveraineté des chefferies sur leurs terres, à l'occasion de l'Assemblée du peuple kanak. Nombreux dignitaires de la région étaient présents : Maoris, Vanuatais et Fidjiens. Les représentants de l'Etat français ont boudé l'invitation.

A Nouméa les opposants à l'indépendance ont défilé en bleu, blanc, rouge, pour célébrer la politique coloniale de Napoléon III ; célébraient-ils aussi l'interdiction en 1854 de « la coutume », cet ensemble des traditions culturelles et sociales, qu'Emmanuel Macron piétine aussi?

Dans l'Humanité du 25 septembre Benjamin Köning rappelle que ce jour est « férié depuis 1953, il célèbre jusqu'en 1974 la prise de possession. Cette année-là, les premiers militants indépendantistes manifestent contre ces célébrations. Parmi eux, la jeune Déwé Gorodey, poétesse et militante kanak, emprisonnée pour cette raison. C'est elle qui est à l'origine, en 2004, de la transformation du 24 septembre en Fête de la citoyenneté. »



Numéa -Une voiture d'indépendantistes passe devant des "loyalistes" fêtant le début de la colonisation ©AFP Sébastien Bozon

ECHOS D'AFRIQUE

OFFENSIVE OGM DANS L'AGRICULTURE AFRICAINE

Au Sénégal, la nouvelle loi du 3 juin 2022, adoptée sous la pression du lobby qui cherche à élargir ses marchés en Afrique, facilitera l'entrée des OGM. Elle abrogeant le principe qui figurait dans la loi de 2009 : l'interdiction « *d'importer ou de mettre sur le marché des OGM susceptibles de provoquer une dégradation de l'environnement, un déséquilibre écologique ou de nuire à la santé humaine ou animale* ».

Cette loi concerne avant tout, les semences OGM qui sont produites par les multinationales. Le danger est grand pour l'agriculture familiale et pour la santé des populations. Toutes les semences OGM sont brevetées et constituent un instrument idéal du monopole des firmes. Les paysans acheteurs des semences OGM sont totalement dépendants des firmes qui leur dictent leurs conditions : semences chères, interdiction de ressemer des récoltes, etc... L'idée de brevet est totalement incompatible avec l'état d'esprit africain pour qui la vie est sacré, et qui reconnaît uniquement

le droit collectif sur les semences. L'existence d'une communauté paysanne dépend étroitement des semences qu'elle possède, dont elle a hérité de ses ancêtres et qu'elle va transmettre à ses enfants. Pour la COPAGEN (Coalition pour la protection du Patrimoine Génétique africain), la suppression de ce principe est un acte irresponsable ! Elle dénonce l'Autorité nationale de la biosécurité qui a contribué à la promotion des OGM alors que sa mission est de prévenir les risques biologiques.



L'adoption de la loi s'est faite à un mois de la fin du mandat, à l'unanimité, sans débat et en procédure d'urgence ! Elle se conforme au règlement de la CEDEAO adopté en 2020 dans la plus grande opacité qui instaure la libre circulation des OGM dans l'espace CEDEAO et dont les populations de la région n'ont pas eu connaissance. Lorsque les paysans abandonnent

leurs variétés au profit des variétés OGM, elles disparaissent, contaminées suite aux croisements naturels.

Georges Tine, militant de la COPAGEN Sénégal, mène la lutte contre les OGM depuis plusieurs années. Il demande aux paysans de rejeter le niébé OGM et d'autres semences OGM et de protéger leurs variétés locales, qui sont un véritable trésor !

Extraits d'un article d'Irina Vekcha professeur de génétique à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) <https://sunuker.net/>

Bill Gate (4ème fortune mondiale), qui n'a jamais touché une bêche de sa vie, est le plus grand propriétaire terrien des USA avec près de 100 000 d'ha dans 18 Etats différents. En tournée en Afrique, il a été reçu au Sénégal par les nouveaux dirigeants (qui avaient remis leurs promesses électorales). Ce grand « paysan » a vanté le recours aux OGM pour, dit-il, résoudre la crise alimentaire actuelle. Pas sûr qu'il ait satisfait ceux qui s'inquiètent des risques liés aux aliments issus des semences de nouvelle génération.

UGANDA

Le pays est en proie à la répression où se multiplient détentions arbitraires et procès iniques.

Les mégaprojets pétroliers de TotalEnergie et de la compagnie chinoise Cnooc, actuellement dans leur dernière phase de réalisation, sont toujours l'objet de protestations des défenseurs de l'environnement ; mais ils pèsent peu à côté des mirifiques profits attendus.



Depuis le mois de mai 2024 on compte 81 militants arrêtés dont 72 militants en août. La FIDH a recensé de nombreux cas de torture, de harcèlements et de menaces. Les familles qui refusent les indemnités

dérisoires proposées sont poursuivies en justice par le Ministère des Mines, accusées « *d'entraver le projet Tilenga, au détriment du développement du secteur pétrolier et gazier du pays.* » Au regard du droit international la firme française pourrait être mise en cause pour complicité dans la répression orchestrée par le régime Museveni, estime Benjamin Köning dans l'Humanité (10/9/24).

Le 26 septembre s'est ouvert le procès de 36 opposants membres du Forum pour le changement démocratique (FDC), arrêtés à l'aéroport le 24 juillet dernier à leur retour du Kenya d'où ils avaient été expulsés alors qu'ils suivaient une formation. Ils sont jugés pour « *terrorisme* » et accusés de se livrer « *à des activités secrètes soupçonnées subversives* ». Kizza Besigye candidat à la présidentielle et ex-dirigeant du FDC, dénonce l'illégalité de l'incarcération de ses camarades et les tortures qu'ils ont endurées.

Lors de l'élection présidentielle de 2021 la manifestation pour la libération de Bobi Wine avait été atrocement réprimée, faisant 54 morts.

SENEGAL

Ici, comme ailleurs, une offensive réactionnaire s'en prend aux droits des femmes, ce qui revient à maintenir un peu plus de 50% de la population en situation de domination et d'influer sur l'émancipation générale de la société, les droits sociaux et les droits humains. Le système économique dit « libéral » en est ravi, conforté dans cette entreprise par les idéologies fondamentalistes, nationalistes et l'extrême droite.

Un rapport de la FIDH publié le 26 septembre, auquel ont contribué quatre associations sénégalaises, alerte sur la gravité des viols des jeunes filles, suivis de grossesses que la loi interdit d'interrompre. Les chiffres que ces organisations ont pu recenser font état pour 2019 de plus de 1200 viols annuels, un minimum, indique Alice Bordaçarre responsable du bureau des Droits des femmes et de l'égalité de genre, autrice du rapport. L'absence de données chiffrées officielles rend difficile la connaissance de la réalité car les plaintes, déposées par une minorité de victimes, ne sont pas répertoriées. Ce qui est connu, c'est que 20% de femmes incarcérées sont des victimes de viols qui ont avorté. Le rapport indique que la situation s'est aggravée en dix ans.

« Il existe une résistance sociale sur ce sujet. Le débat s'ouvre, mais nous n'arrivons pas à faire prendre la décision par les autorités, que les femmes ont le droit de disposer de leur corps » analyse Fatou Sow, sociologue féministe.

Pour le Ministère de la Femme et de la Famille, la feuille de route se limite à la famille. Les droits des femmes sont loin d'être sa priorité regrettent les militantes. La ministre nommée en mars a affirmé « On ne va pas avancer sur le protocole de Maputo . Ce n'est pas le moment. Il y a des enjeux énormes qui risquent de déstabiliser notre société. L'enjeu, c'est de consolider l'équilibre sociétal et de s'assurer que les filles ne vont pas faire n'importe quoi » !!! Que des gamines ou des jeunes filles soient violées par un enseignant, un parent ou un proche de la famille ce n'est pas « n'importe quoi » ?

Faire progresser les droits est pourtant de la responsabilité des dirigeants d'un pays, d'autant plus quand la société ou les partenaires sociaux n'y sont pas convaincus (droit du travail, peine de mort,

sexualité, préservation de l'environnement...).

C'est à ce courage politique que l'on reconnaît un gouvernement progressiste. Il a fallu les trois viols de 2019, suivis de meurtres pour criminaliser le viol qui relevait jusque là du simple délit.

Au Sénégal les collectifs qui se créent aujourd'hui réclament d'ores et déjà que soit établi le recensement des données.



© Seyllou AFP

Info Benjamin Köning l'Humanité du 26 septembre 2024

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Le nouveau président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, après avoir dissout l'Assemblée nationale, a fixé au 17 novembre 2024 la prochaine élection législative anticipée. Son but est d'obtenir une majorité lui permettant d'effectuer les réformes promises.

En effet, l'hémicycle était dominé par des députés de l'APR, coalition de Macky Sall, ancien président.

Seront en lice : l'APS en alliance avec le PDS, parti d'Abdoulaye Wade, ancien président (2000-2012). Le PASTEF (Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) parti du nouvel exécutif qui partira seul, faisant figure de favori.

165 députés seront élus selon un système qui mélange majoritaire et proportionnelle plurinomiale.

SIERRA LEONE

C'est avec « tambour et trompettes » qu'a été fêtée la ratification par le Président Julius Maada Bio, une loi sanctionnant les personnes arrangeant des mariages de mineurs. La loi prévoit une peine d'au moins quinze ans de prison et une amende équivalente à plusieurs milliers

d'euros pour toute personne ayant facilité ces unions (époux et membres de la famille). À cela s'ajoutent des dispositions pour assurer une compensation financière pour les jeunes femmes mariées de force avant leur majorité ainsi qu'une procédure d'annulation de leur union.

Les ONG mobilisées de longue date contre ce phénomène, très répandu dans le pays, se réjouissent et se préparent désormais à de nouvelles batailles contre la pratique de l'excision.



ALGERIE

Election présidentielle

Le seul enjeu du scrutin présidentiel du 7 septembre était le taux de participation. Plus de la moitié de l'électorat (52%) ne s'est pas déplacée. Face aux deux seuls candidats autorisés à se présenter, que d'aucun ont qualifiés de faire valoir plutôt que de personnalités crédibles, Abdelmadjid Tebboune, président sortant, a été réélu avec 84,3% des voix. Celui qui s'était déclaré comme « *parmi les premiers à revendiquer ce que demande le hiraq* » n'a pas mis en pratique les exigences des manifestants durant les cinq années de son mandat.

Il a plutôt mis en prison les leaders du mouvement. Des parents ont été arrêtés pour contraindre leur enfant, qui s'était mis à l'abri, de se rendre aux autorités. Pour l'avenir, il a promis d'augmenter les allocations chômage, les pensions et les programmes de logements.

Des promesses qui visiblement n'ont pas séduit la jeunesse. Nombre de jeunes en sont à imaginer leur avenir à l'étranger, en particulier les diplômés qui ne trouvent pas d'emploi et doivent se contenter de petits boulots sans perspective.

On est loin de l'économie algérienne qui, quelques années après l'indépendance, lançait des programmes audacieux d'industrialisation. Plusieurs articles de notre revue *Aujourd'hui l'Afrique*, consacrée à 200 ans d'histoire de l'Algérie (1830/2021), démontrent clairement les choix politiques des 4 Plans 1967/1984 au cours desquels 1800 unités industrielles ont vu le jour avec pour conséquence sociale la création de 2,805 millions emplois. A l'époque les étudiants sortant des universités trouvaient un emploi alors qu'ils passaient de 93 diplômés en 1962 à 1 100 en 1983.

Malheureusement, dans les années 80 en pleine tourmente idéologique, propice à se plier aux injonctions des institutions internationales mortifères, le président Chaddli Benjedid a asséné la potion maléfique du libéralisme à l'économie algérienne, sous le vocable « d'ouverture ». Les privatisations d'entreprises d'Etat se sont multipliées et, de saignée en saignée, il a conduit le pays dans une dégringolade que ses successeurs n'ont pas rétablie.

En Algérie comme ailleurs, les règles du capitalisme sont contraires aux intérêts collectifs des peuples.

La revue AUJOURD'HUI L'AFRIQUE est encore disponible

Algérie 1830-2021

Le long chemin vers l'indépendance nationale et l'émancipation du peuple

Hors-série de 72 pages (27 articles) + une frise historique

Pour commander la revue : adressez un chèque à l'ordre de AFASPA

13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET

1 exemplaire : 10€ + 4€ frais d'envoi France 5,25€ Outre-mer

SAHARA OCCIDENTAL

Inondations dans les campements de réfugiés

Depuis la fin du mois d'août, les camps de réfugiés sahraouis ont été frappés par des précipitations sans précédent, provoquant de graves dégâts matériels dans celui de Dakhla. Les pluies qui se sont abattues ont causé des dommages importants aux infrastructures publiques et aux tentes et maisons de briques de terre des familles. Les équipes de protection civile ont été dépêchées ainsi que des unités de réponse d'urgence pour évacuer l'eau des constructions et porter secours aux sinistrés.



Genève - Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Le Comité contre la disparition forcée a procédé à l'examen du Maroc.

Le rapport alternatif du groupe de travail de la société civile sahraouie déposé en août, a été abordé le 24 septembre. Il répertorie tous les types de disparitions forcées : celles qui n'ont jamais été élucidées depuis 1975, les disparitions temporaires lors d'interpellations ayant pour but de dissuader les gens de manifester. Il a démontré l'inefficacité de l'IER (Instance Equité et Réconciliation) mise en place par l'Etat marocain, qui n'a pas répondu ou a donné des réponses erronées aux questions posées par les victimes ou leurs familles. Elle n'a pas fait les investigations nécessaires pour élucider des centaines de disparitions ni procédé aux fouilles et examens divers. De plus les mesures de réparations de ces graves atteintes aux droits n'ont pas été à la hauteur des besoins. C'est pourquoi le rapport dans ses recommandations demande qu'un mécanisme soit mis en place au Sahara occidental par les instances internationales afin de faire un véritable travail d'investigations sur les cas de disparitions forcées.

SPORT

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

Grâce à l'athlétisme, l'Afrique fait mieux qu'à Tokyo

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont marqué un tournant pour le sport africain, avec des performances exceptionnelles venant de divers pays du continent. De l'Algérie au Kenya, en passant par l'Afrique du Sud, le Botswana, la Tunisie et l'Éthiopie, les athlètes africains ont su tirer leur épingle du jeu, dépassant les attentes et établissant de nouveaux records. Cette quinzaine a été riche en médailles, en records battus, et en émotions, soulignant la montée en puissance du sport africain sur la scène mondiale, note le site de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique.

54 pays africains ont envoyé une délégation, soit 991 athlètes ce qui représente une augmentation de 20% par rapport aux JO de Tokyo où les hommes et les femmes d'Afrique avaient remporté 37 médailles (11 médailles d'or, 12 en argent et 14 en bronze). Sur les 39 médailles remportées à Paris, 24 viennent de l'athlétisme.

Liste des médailles des athlètes africains aux JO Paris 2024



Rang	Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1	Kenya	4	2	5	11
2	Algérie	2	0	1	3
3	Afrique du Sud	1	3	2	6
4	Ethiopie	1	3	0	3
5	Egypte	1	1	1	3
6	Tunisie	1	1	1	3
7	Botswana	1	1	0	2
8	Ouganda	1	1	0	2
9	Maroc	1	0	1	2
10	Cap vert	0	0	1	1
11	Côte d'ivoire	0	0	1	1
12	Zambie	0	0	1	1
Total		13	12	14	39

Les athlètes africains s'étaient qualifiés dans les différentes disciplines sportives, notamment l'athlétisme, la boxe, le cyclisme, l'escrime, le football, la gymnastique, le rugby, la natation, le taekwondo, le tennis, la lutte et l'haltérophilie.

Parmi les belles prestations africaines à Paris, on peut citer :

- la performance exceptionnelle de Letsile Tebogo du Botswana qui a remporté la première médaille d'or de l'Afrique sur 200m et un record d'Afrique ;
- la prestation du plus jeune champion olympique du 800 m du Kenya, Emmanuel Wanyonyi;
- la médaille d'or du marathon remportée par Tamirat Tola du Kenya ;
- la médaille d'or du 1 500m et le record olympique de Faith Kipyegon ;
- la performance de Béatrice Chebet qui est entrée dans l'histoire en remportant une double médaille d'or sur 5000 m et 10 000 m ;
- Les deux médailles d'or de l'Algérie ont été remportées par des jeunes femmes, la première par la gymnaste Kaylia Nemour et la seconde par la boxeuse Imane Khelif.
- la belle prestation de l'équipe masculine de basket-ball du Soudan du Sud qui atteint les quarts de finale pour sa première participation aux Jeux olympiques et celle de l'équipe féminine nigériane qui a également été la première équipe africaine à atteindre les quarts de finale.

JEUX PARALYMPIQUES PARIS 2024

Du 28 août au 8 septembre la flamme a été rallumée pour les 17e Jeux paralympiques. 314 paras athlètes africains venus de 44 pays ont obtenu 64 médailles, soit une de plus qu'à Tokyo en 2021.

Classement général des pays africains

- Algérie (25e) 11 médailles dont 6 en or et 5 en bronze
- Tunisie (27e) 11 médailles dont 5 en or, 3 en argent et 3 en bronze
- Maroc (31e) 15 médailles dont 3 en or, 6 en argent et 6 en bronze
- Nigeria (40e) 7 médailles dont 2 en or, 3 en argent et 2 en bronze
- Égypte (41e) 7 médailles dont 2 en or, 2 en argent et 3 en bronze
- Éthiopie (44e) 3 médailles dont 2 en or et 1 en argent
- Afrique du Sud (46e) 6 médailles dont 2 en or et 4 en bronze
- Namibie (61e) 2 médailles dont 1 en or et 1 en bronze
- Kenya (71e) 1 médaille d'argent
- Maurice (79e) 1 médaille de bronze

Un drame qui clôt la fête

L'athlète ougandaise Rebecca Cheptegei âgée de 33 ans a été assassinée le 5 septembre, quelques semaines après sa participation au marathon des JO de Paris. Son compagnon l'a aspergée d'essence puis a mis le feu. La mort de Rebecca a provoqué une vague internationale d'indignation. Des dizaines d'athlètes ont fait le voyage jusqu'au village de Bukwo au Kenya où elle vivait pour lui rendre hommage.

Des militants des droits humains ont dénoncé ce nouveau féminicide au Kenya, où deux autres athlètes, Agnes Tirop et Damaris Mutua, ont été tuées et leurs compagnons respectifs accusés des meurtres. Selon l'ONU, ce pays d'Afrique de l'Est a signalé 725 cas pour la seule année 2022. Un rapport publié l'année suivante par le Bureau national des statistiques du Kenya a révélé que la proportion de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans était de 34%.

Une championne en devenir

L'Ouganda perd une de ses fers de lance de l'athlétisme, qui venait de vivre à Paris l'apothéose de sa carrière. Après avoir débuté la course sur 800 et 1500 mètres, Rebecca Cheptegei a rapidement allongé les distances pour se concentrer sur les 5 000 et 10 000

mètres, sur les pistes d'athlétisme et sur les routes. Elle avait décroché plusieurs podiums lors de semi-marathons à Madrid en 2011 ou à Quanzhou, en Chine, en 2016. Six ans plus tard, elle devient la deuxième Ougandaise de l'histoire à remporter un titre de championne du monde de trail en montagne, en Thaïlande. C'est en 2022 qu'elle avait décidé de se consacrer à l'épreuve reine du marathon. En mars 2024, elle avait fini quatrième du semi-marathon aux Jeux africains.

Les Jeux olympiques de Paris étaient les premiers de sa carrière montante. Le 11 août, elle avait terminé à la 44e place en courant en 2 heures 32 minutes et 14 secondes. Un hommage devrait lui être rendu prochainement à Paris.

TV5Monde



HISTOIRE

Lutte d'indépendance du Mozambique

La dictature de Salazar a maintenu dans la misère et l'exploitation la population du pays au profit de grandes entreprises d'exportation du coton, du sucre et de la noix de cajou. Le régime d'apartheid d'Afrique du sud y a puisé une main-d'œuvre bon marché pour ses exploitations minières.

Le massacre de Mueda le 16 juin 1960 fut un élément fondateur de la prise de conscience de l'oppression coloniale, mais la colère grondait depuis longtemps. Ce jour-là le gouverneur a fait tirer sur la foule, ce qui fit des centaines de morts parmi les manifestants qui revendiquaient des prix plus élevés pour la vente de leurs productions et un libre accès à la terre.

Le Front de Libération du Mozambique (Frelimo) est créé le 25 juin 1962 par des cadres en exil en Tanzanie. Ils chercheront vainement l'indépendance par des voies pacifiques. Finalement, le 25 septembre 1964 le signal de la lutte de libération nationale est donné au nord du pays dans la province de Cabo Delgado par l'attaque du poste administratif de Chai.

La guérilla comptera jusqu'à 8000 hommes ; en 1967 ils auront libéré 14% de la population et 20% du territoire. A l'époque le Mozambique et l'Angola sont au cœur d'une lutte qui oppose en Afrique australe « les pays de

la ligne de front » (Malawi, Zambie, Tanzanie, Lesotho, Ouganda) soutenus par le camp socialiste et les pays non alignés, et l'Occident muni de son bras armé (l'OTAN), soutenant les pouvoirs coloniaux et les régimes d'apartheid (Afrique du sud et Rhodésie qui deviendra le Zimbabwe), ainsi que la dictature zairoise qui ne cessera de contrecarrer le Frelimo par un mouvement concurrent, la RENAMO.

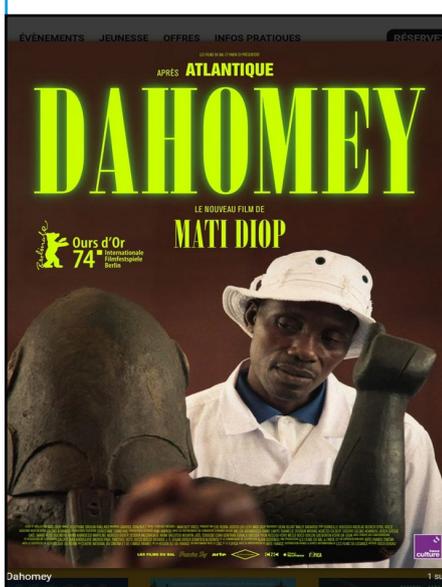


Entraînement du Frelimo en Tanzanie en 1965
Keystone-France/Gamma-Keystone via Getty Images

Après 10 années de guerre qui fit 60 000 morts dans la population mozambicaine, les négociations s'engagent à Lusaka le 25 juin 1974 entre le Frelimo et le Mouvement des forces armées portugaises qui s'est débarrassé de la dictature le 25 avril 1974. L'accord est conclu à Lusaka le 7 septembre 1974.

Le Mozambique entre à l'ONU le 16 septembre 1975

CINEMA



DAHOMEY de Mati Diop (2024)

La réalisatrice franco-sénégalaise remporte l'Ours d'or au festival de Berlin 2024 avec *Dahomey*, son deuxième long métrage. En 2019 elle avait le Grand prix du jury à Cannes avec *Atlantique*, qui fut le second film africain à recevoir cette distinction après *Tilai* d'Idrissa Ouedraogo, récompensé en 1990.

Dans *Dahomey* la cinéaste franco-sénégalaise mêle la fiction et le fantastique à son documentaire dont le sujet est la restitution par la France de 26 objets royaux pillés en 1892 lors la conquête coloniale.

Pour le critique Michaël Mélinard, Mati Diop « donne la voix, au sens littéral du terme, à cette représentation royale, (une statuette NDRL), la faisant parler en fongbé, la langue du Bénin à partir d'un texte de l'écrivain haïtien Makenzy Orcel. Son timbre métallique, non genré, évoque autant le robot d'un film d'anticipation que la création sonore d'une intelligence artificielle. L'histoire rencontre la contemporanéité, la modernité, épouse la tradition. Un procédé cinématographique certes original mais également agaçant pour personnifier l'âme de cet objet dont la dimension symbolique varie selon que l'on se place du point de vue muséal européen ou dans son acception religieuse originale au

Dahomey.

Une séquence en forme d'agora citoyenne réunit des étudiants de l'université d'Abomey-Calavi, invités à exprimer leur ressenti sur cette restitution. (...) Ça remet la puissance coloniale à sa place. La France veut s'enorgueillir de cette procession mais les Béninois douchent l'autosatisfaction hexagonale en rappelant sa modestie et les milliers d'œuvres restées à Paris. Cette jeunesse toise l'Europe, inverse les regards, dit sa volonté de récupérer l'ensemble de son patrimoine. Avec *Dahomey*, Mati Diop a fait un film avec et pour les Béninois. Un geste cinématographique puissant, fascinant et nécessaire ».

L'Humanité 11 septembre 2024

"Un petit chef-d'œuvre de révolte salubre. historique" Téléràma

"A ne pas manquer" Le Monde

"Magnifique, émouvant et prenant"

La dépêche

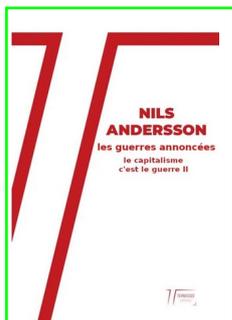
"Aussi vigoureux politiquement qu'inspiré poétiquement"

Les inrockuptibles

LIVRES

LES GUERRES ANNONCÉES, le capitalisme c'est la guerre II

De Nils Anderson
Aux Éditions TERRASSES
(206 pages) 12 euros



Nils Anderson continue dans ce deuxième opus du Capitalisme c'est la guerre, cette synthèse et ce travail de *défaire*. Il s'inscrit bien sûr dans une approche anticapitaliste de la guerre, dans la lignée de Jaurès. Mais il a fait sien un rapport au monde qui est à la base de sa praxis communiste : celui d'un ailleurs non-blanc, celui des confins de l'occident entre l'Algérie en lutte décoloniale et l'Alanie socialiste, entre les diasporas kurdes et palestiniennes en

résistance qu'il n'a cessé d'accompagner. Ces filiations

parcourent sa vie militante mais elles sont aussi, et tout simplement, le quotidien d'une grande majorité du monde des Suds ; celui du lumpen moderne qui passe les frontières depuis des décennies pour finir par occuper tous les postes subalternes que la suprématie blanche a patiemment réservé aux descendants des anciens colonisés et esclavagés ; celui des peuples qui n'ont d'autres moyens que la résistance et la lutte

29 octobre 1965 / 29 octobre 2024

L'Institut Mehdi Ben Barka - Mémoire Vivante et le SNES – FSU
Appellent à un rassemblement à la mémoire de Mehdi Ben Barka

- * Pour que cessent les raisons d'Etats.
- * Pour le droit à la vérité et à la justice.
- * Pour faire échec à l'organisation de l'oubli et de l'impunité

Avec le soutien d'une vingtaine d'organisations de défense des droits de l'homme et de solidarité internationale.

Le mardi 29 octobre 2024 à 18H00 Boulevard Saint-Germain face à la Brasserie LIPP